

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le dix-huit août 2025 à huit heures trente

Observations de M⁽¹⁾

Bernard Octave Julien BARRAQUÉ
bernard.o.barrague@gmail.com 611 route de Mazerolles, 64170 - Cescan
et à Paris, 88 rue des entrepreneurs, 75015
tel. portable 06 12 10 72 70.

Madame, Monsieur,

on m'a informé que la révision du PLU allait conduire à réduire le nombre de parcelles constructibles à Cescan. Avec mes deux sœurs, nous sommes propriétaires d'une parcelle de terre agricole, la B654, qui borde le chemin de la Fontaine. Plusieurs constructions ont été érigées de part et d'autre de ce chemin, et nous voudrions qu'on puisse construire aussi sur la notre, puisque les VRD sont déjà là et en prévision d'une prochaine déprise agricole sur ce champ, ainsi que sur les champs voisins, parcelles B652-53, et B651. En effet les parcelles étaient exploitées par le même fermier avant la parution en trois rutes à un déca.

Je suis mandaté par les propriétaires indivisionnaires de la parcelle B651, mes cousins Patrick, Francis et Gilles Barraqué.

Notre avis est que construire le long de ce chemin de nouvelles maisons c'est limiter le mitage.

Vous remerciant d'avance de votre réponse je vous prie d'après Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.